

Pour commencer...

Avant-propos

Les fiches thématiques d'Eduki visent à donner au lecteur un aperçu du travail des organisations internationales et non gouvernementales présentes à Genève et en Suisse.

Les fiches sont des compléments aux dossiers thématiques - des sources documentaires plus complètes sur les mêmes thèmes - disponibles en français sur le site eduki.ch/thematiques

Cette fiche se focalise sur l'un des divers domaines de la coopération internationale et permet au lecteur de découvrir brièvement : un thème, son évolution à travers l'histoire, ses enjeux et les acteurs présents en Suisse agissant dans ce domaine.

L'ABC de la coopération internationale



Dans cette fiche thématique, certains mots-clés sont en couleur et souligné. Ils sont répertoriés avec leurs définitions dans « l'ABC de la coopération internationale » disponible sur : eduki.ch/fr/ABC

Travailler la thématique en classe



Pour compléter votre cours sur la thématique, vous pouvez aussi participer à l'une de nos activités :

- visites et rencontres dans des organisations,
- tour guidé de la Genève internationale,
- atelier sur les Objectifs de développement durable, etc.



POUR ALLER PLUS LOIN

Consultez notre dossier thématique n°9



A. Définition, rôle et enjeux

Introduction

Cette fiche est la deuxième des trois fiches qui permettent de découvrir le thème *Population, Culture et Éducation* ainsi que ses enjeux au sein de la coopération internationale.

La fiche traite des points suivants :

A. Définition, rôle et enjeux	p. 2
B. Évolution au niveau international	p. 3
C. Enjeux mondiaux	p. 5
D. Le saviez-vous ?	p. 9
E. Sources	p. 10

Acteurs internationaux

Les acteurs de la coopération internationale tels que l'UNESCO œuvrent pour favoriser la coopération entre les nations en encourageant un partenariat mondial dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture, afin de favoriser des relations pacifiques entre les peuples. Ils travaillent pour maintenir et accroître la diffusion du savoir (art, monuments, livres, sciences et histoire) et de l'information.

Définition

« La culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances ». Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles (1982).

Rôle

La diversité des cultures nationales, leur unicité et leur originalité sont une base essentielle du progrès et du développement humain. Le dialogue interculturel est une nécessité vitale, pour mieux vivre ensemble dans un monde marqué par la diversité.

Enjeu international

En 1945, suite aux deux Guerres mondiales, une conviction est née : la défense et la promotion de la culture favorisent l'établissement d'une paix durable. Celle-ci doit en effet s'établir sur le fondement de la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité. C'est dans cette perspective qu'est créée l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Celle-ci mobilise la communauté internationale pour défendre la culture et renforcer les liens entre les nations et les sociétés.



B. Évolution au niveau international

1945

Naissance de l'UNESCO

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) est née le 16 novembre 1945. Elle favorise la coordination des acteurs impliqués dans le domaine du patrimoine mondial. Le but de son action est de préserver ce patrimoine unique pour le transmettre aux générations futures.



1954

Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé (La Haye)

Constatant des dommages récurrents sur les biens culturels (monuments d'architecture, sites archéologiques, manuscrits, œuvres d'art, etc.) lors de conflits armés, l'UNESCO adopte une convention afin d'assurer leur sauvegarde, en garantissant par exemple leur transfert en lieu sûr en cas de guerre.

Des dommages aux biens culturels sont toujours constatés lorsque des conflits éclatent. Par exemple, en 2013 plus de 1'000 biens culturels ont été volés du Musée national de Mallaoui dans la province de Minya (Égypte), ravagé lors du conflit engendré par le renversement du président Mohamed Morsi par l'armée égyptienne. Grâce aux efforts des autorités égyptiennes et de la communauté internationale, la moitié de ces biens a été récupérée.



1972

Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel

Cette convention est la première à mettre en avant l'idée que l'humanité possède un patrimoine commun amenant à la fondation juridique de la Liste du patrimoine mondial.

Histoire de la protection internationale du patrimoine culturel

1952

Convention universelle sur le droit d'auteur

Elle protège la propriété intellectuelle – de la littérature aux textes scientifiques et des films à la sculpture – avec le fameux symbole © (copyright).



1970

Convention sur les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels

Cette convention, dont 140 États font parties, est la pierre de touche des efforts internationaux pour réprimer le commerce d'art illicite.



1980

Recommandation concernant le statut de l'artiste

Cette recommandation concernant le statut de l'artiste reconnaît les conditions de travail spéciales des artistes et leur rôle unique dans le développement de la société.

2001

Convention sur la protection du patrimoine culturel sous-marin

Cette convention protège des sites tels que le Phare d'Alexandrie en Égypte et des épaves de navires de plus de cent ans, tels que le Titanic.



Phare d'Alexandrie (Égypte).

2003

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

Le patrimoine culturel ne s'arrête pas aux monuments et aux collections d'objets. Il comprend également les traditions ou les expressions vivantes héritées de nos ancêtres et transmises à nos descendants, comme les traditions orales, les arts du spectacle, les pratiques sociales, rituels et événements festifs, les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ou les connaissances et le savoir-faire nécessaires à l'artisanat traditionnel.



Le carnaval de Bâle en Suisse est classé au patrimoine culturel immatériel depuis 2017.

Histoire de la protection internationale du patrimoine culturel

2001

Déclaration universelle sur la diversité culturelle

Cette déclaration, adoptée le 2 novembre 2001 et accompagnée des lignes essentielles d'un Plan d'action, est un instrument déterminant pour humaniser la mondialisation. Elle compte désormais parmi les textes fondateurs d'une nouvelle éthique promue par l'UNESCO au début du 21^e siècle.



2005

Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles

Ce texte reconnaît l'objectif de la protection et de la promotion de la diversité des expressions culturelles en tant que principe légitime à intégrer dans les politiques de développement. En ce sens, la Convention rappelle que la diversité culturelle doit être intégrée en tant qu'élément stratégique dans les politiques nationales et internationales de développement, ainsi que dans la coopération internationale pour le développement durable.

1. La diversité culturelle

Selon l'UNESCO, la diversité culturelle n'est pas un patrimoine statique, mais un trésor vivant et renouvelable qui garantit la survie de l'humanité.

La Déclaration universelle sur la diversité culturelle, adoptée le 2 novembre 2001, comporte 12 articles sur la créativité et la solidarité internationale. C'est le premier instrument normatif reconnaissant la diversité culturelle comme « héritage commun de l'humanité » et considérant sa sauvegarde comme étant un impératif concret et éthique inséparable du respect de la dignité humaine. Elle est l'occasion pour les États de réaffirmer leur conviction que le dialogue interculturel constitue le meilleur gage pour la paix. Les États peuvent élaborer des politiques culturelles pour protéger et promouvoir la diversité des expressions culturelles.



2007

Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones

Expressions culturelles traditionnelles

Les expressions culturelles traditionnelles (ou « expressions du folklore ») englobent la musique, l'art, les dessins, les dénominations, les signes et les symboles, les interprétations et exécutions, les formes architecturales, les produits d'artisanat et les récits. Elles font partie intégrante de l'identité culturelle et sociale des communautés autochtones et locales.

L'OMPI et les savoirs traditionnels

L'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) élabore des mécanismes juridiques et toute une gamme d'instruments pratiques concernant la protection des savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles (folklore) contre leur appropriation illicite et leur utilisation abusive. Les savoirs traditionnels désignent : des œuvres littéraires, artistiques ou scientifiques fondées sur les traditions, des interprétations et exécutions, des inventions, des découvertes scientifiques, des dessins et modèles industriels, etc.



Les peuples autochtones

Les peuples autochtones sont les héritiers d'une grande diversité linguistique, culturelle, coutumières et de traditions ancestrales. Ils sont un exemple de la diversité culturelle.



Éparpillés dans l'ensemble du monde, ils sont en 2020 près de 476 millions de personnes dans plus de 90 pays et représentent 5 000 cultures et quelques 7000 langues. Nous pouvons citer comme exemple les Mayas du Guatemala, les Aymaras de Bolivie, les Inuits et les Aléoutes de la région circumpolaire, les Aborigènes d'Australie ou les Maoris de Nouvelle-Zélande. Malgré leur importante contribution à la diversité culturelle de l'humanité et au développement durable de notre planète, beaucoup de peuples autochtones demeurent socialement marginalisés et se voient privés de leurs droits fondamentaux.

Source : <https://www.un.org/fr/observances/indigenous-day/background> (consulté le 25.09.2020)

Le Centre de documentation, de recherche et d'information des peuples autochtones (docip) est une fondation suisse à but non lucratif basée à Genève, dont l'objectif premier est de soutenir les peuples autochtones dans la défense de leurs droits, en particulier auprès des institutions internationales.



2. Le patrimoine culturel et naturel mondial

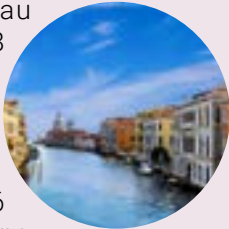
Certains sites ont une valeur universelle exceptionnelle et font partie du patrimoine commun de l'humanité, ils doivent donc être conservés et protégés. La liste du patrimoine mondial comprend à l'heure actuelle plus de 1121 sites naturels et culturels, du Taj Mahal en Inde à la vieille ville de Tombouctou au Mali et à des merveilles naturelles comme la Grande Barrière de corail en Australie. La

mission de l'UNESCO pour le patrimoine mondial consiste à encourager les États à signer la Convention et qu'ils proposent des sites sur la Liste du patrimoine mondial. Plus qu'un texte, il s'agit d'un instrument utile permettant une action concrète. L'organisation aide à sauvegarder ces sites et fournit une assistance d'urgence en cas de danger immédiat.

Quelques sites du patrimoine mondial de l'UNESCO

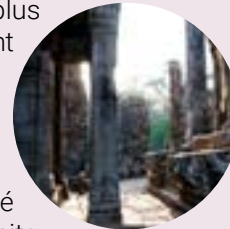
Venise (Italie)

La ville insulaire fondée au Vème siècle s'étend sur 118 îlots. Elle est devenue une grande puissance maritime au Xème siècle. En 1965 elle a été victime d'inondations catastrophiques. Depuis 1966 elle fait l'objet d'une campagne de sauvegarde internationale. Ce projet a beaucoup inspiré la convention de 1972.



Angkor (Cambodge)

Ce parc archéologique est l'un des plus importants de l'Asie du Sud-Est. Il contient les vestiges des différentes capitales de l'Empire khmer (IXe-XVe siècle). En 1993, l'UNESCO s'est lancé dans un programme de sauvegarde et de mise en valeur du site qui était menacé par des fouilles illicites, du pillage de site archéologique et des mines antipersonnel. En 2004, le site a pu être retiré de la Liste du patrimoine mondiale en péril.



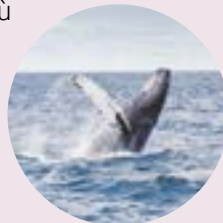
Vieille ville de Dubrovnik

Appelée la «perle de l'Adriatique», cette ville du 7ème siècle avait sérieusement été endommagée par des tirs d'artillerie en 1991. Elle avait alors directement été inscrite sur la Liste du patrimoine mondial en péril. Avec l'aide de l'UNESCO la vieille ville a été restaurée et réparée. Elle a donc été retirée de la liste en 1998.



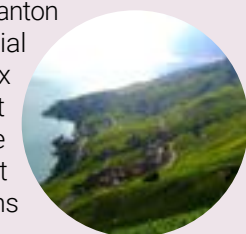
Sanctuaire de baleines d'El Vizcaino (Mexique)

La baie d'El Vizcaino est le dernier lagon intact où la baleine grise du Pacifique vient se reproduire. En 1999, le comité du patrimoine mondial a mis en garde le gouvernement contre les risques écologiques et sur les baleines qu'engendrerait un projet d'agrandissement d'usine dans cette baie. Le gouvernement a alors refusé l'attribution d'autorisation de construire.



Vignes de Lavaux (Suisse)

Depuis le 28 juin 2007, les vignes de Lavaux (canton de Vaud) font partie du patrimoine mondial de l'UNESCO. Le paysage viticole de Lavaux montre une évolution et un développement sur près de 1'000 ans à travers un paysage bien préservé et des bâtiments qui témoignent de la continuité et de l'évolution des traditions anciennes.



3. Le patrimoine immatériel

Le patrimoine culturel immatériel, ou aussi appelé patrimoine vivant, englobe les domaines des traditions et expressions orales (langues) les arts du spectacle (musique, danse, théâtre), les pratiques sociales, rituels et événements festifs, les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers et les savoir-faire à l'artisanat traditionnel. En d'autres termes, il s'agit des pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire - ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel.

Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine.



Les communautés indigènes du Mexique célèbrent à la fin du mois d'octobre et au début de novembre la fête dédiée aux morts. Cette période correspond à la fin des cultures. Les familles parsèment de pétales de fleurs, de bougies et d'offrandes le chemin qui mène de la maison au cimetière.



La sauvegarde du patrimoine immatériel

La sauvegarde des chefs-d'oeuvre est nécessaire pour maintenir le nombre de praticiens possédant les connaissances de l'expression culturelle et pour qu'elle puisse se transmettre aux jeunes générations. Les moyens financiers et les ressources sont indispensables. Il serait dommage qu'elle se transforme en événement folklorique et commercial. L'un des objectifs est donc de renforcer l'intérêt et les connaissances des jeunes générations et d'apporter beaucoup de rigueur à la documentation.

Les projets de sauvegarde sont mis en oeuvre par des agences spécialisées dans l'éducation, les arts vivants ou du patrimoine culturel en relation avec des détenteurs de la tradition. La sauvegarde ne peut se faire qu'avec le soutien des praticiens de l'expression culturelle concernée.

43%

Plus de 43% des langues parlées dans le monde, sont considérées comme étant en danger de disparition selon l'UNESCO.

Source : <https://www.un.org/fr/observances/mother-language-day> (consulté le : 28.09.2020)

L'Organisation internationale de normalisation

L'ISO vise à fournir une énumération de langues la plus complète possible, y compris les langues vivantes, les langues mortes, les langues anciennes et les langues construites artificiellement, qu'elles soient majeures ou mineures, écrites ou orales.

Les langues en danger

Nous comptons plus de 6'500 langues dans le monde. Mais elles ne sont pas que des outils de communication. Elles reflètent aussi une perception du monde, des valeurs et des expressions culturelles. Ce sont elles qui identifient un groupe et qui représentent une partie essentielle du patrimoine vivant de l'humanité.

Source : <https://www.un.org/fr/observances/mother-language-day> (consulté le 28.09.2020)

100

Dans le domaine public, uniquement plus de 100 langues sont véritablement utilisées dans les systèmes éducatifs et moins de 100 sont utilisées dans le monde numérique.



La norme ISO 31666-1 codifie toutes les langues connues, en leur attribuant un code de 3 lettres. Par exemple :

- Français : fra
- Esperanto : epo
- Suisse allemand : gsw
- Anglais : eng
- Romanche : roh.



4. Le patrimoine en danger

Des sites du patrimoine mondial sont en danger pour diverses raisons. La cause peut être les conflits armés, les séismes ou d'autres catastrophes naturelles, la pollution, l'urbanisation sauvage et le développement incontrôlé du tourisme.

Le comité du patrimoine mondial peut inscrire ces sites sur une liste intitulée « patrimoine mondial en péril ». L'inscription lui permet d'accorder le plus rapidement possible une assistance dans le cadre du fonds. Le but est surtout de mobiliser la communauté internationale.

Instrumentalisation du « patrimoine mondial »

Parfois, lorsque des enjeux géopolitiques ou économiques s'y mêlent, le résultat de l'inscription d'un site sur la liste du patrimoine mondial peut être négatif et pervers. En effet, il peut entraîner des conflits autour de la souveraineté, mettre en valeur qu'une certaine partie de l'histoire, ou encore détourné le but de l'inscription et être utilisé comme un outil touristique ou politique.

Par exemple, l'inscription sur la liste du patrimoine mondial du quartier Casco Antiguo de Panama-City, a entraîné une brutale expulsion des classes populaires pendant que le quartier était remis en bon état pour que les touristes puissent le visiter.



«unescoïisation» est un terme utilisé pour dénoncer la mise en tourisme du lieu (en créant des hôtels, des restaurants, et autres activités touristiques) au détriment de son authenticité

Protection du patrimoine en temps de conflit

Depuis la Deuxième Guerre mondiale, où des destructions massives ont été infligées au patrimoine culturel, un traité international à vocation universelle est consacré au patrimoine culturel en cas de conflits armés. Il s'applique aux monuments d'architecture, d'art ou d'histoire, les sites archéologiques, les œuvres d'art, les manuscrits, les livres et autres objets d'intérêt artistique, historique ou archéologique ainsi que les collections scientifiques de toute nature, sans tenir compte de leur origine ou du propriétaire.



Le bouclier bleu est l'écusson de la convention de l'UNESCO pour la protection des biens culturels. Il a été choisi pour identifier les sites culturels en danger en cas de conflit armé et symbolise la protection du patrimoine culturel en cas de catastrophes naturelles ou de l'activité humaine.



Venise est particulièrement touchée par le tourisme de masse.



En 2015, le site de Palmyre, construit au début du 2ème millénaire avant J. - C., a été endommagé par des tirs d'artillerie lourde et des explosions perpétrées par le groupe terroriste « État islamique ». Cet événement a fortement touché la communauté internationale et a également suscité une ère de sensibilisation culturelle sans précédent.



En 2019, à l'occasion des 70 ans de l'entrée de la Suisse à l'UNESCO, une réplique de l'arche de triomphe de Palmyre détruite en Syrie a été dressée à Genève.

Le patrimoine mondial et Instagram

Les sites du Patrimoine mondial sont exceptionnels et attirent de nombreux touristes chaque année. Le développement des réseaux sociaux, notamment d'Instagram, a pour conséquent d'exposer davantage ces lieux et d'entraîner du tourisme de masse. Ce phénomène met ces sites en danger, alors qu'ils sont paradoxalement classés dans le but de garantir une protection.

En 2019, le fonds mondial pour la nature (WWF) a développé une géolocalisation fictive : «I Protect Nature» pour tenter de préserver les sites naturels protégés sans empêcher le partage.

Les Sept Merveilles du monde

Les Sept Merveilles du monde constituent l'ensemble des sept œuvres architecturales et artistiques les plus extraordinaires du monde antique (Empires grecs et romains). L'élaboration d'une liste de chefs d'œuvre avait déjà été faite au II^e siècle avant Jésus Christ par un ingénieur, Philon de Byzance, dans un manuscrit intitulé « À propos des 7 merveilles du Monde ». La liste fut adoptée après le règne d'Alexandre le Grand. Elles correspondent toutes à des réalisations qui excèdent largement les proportions communes. Ces dernières montrent qu'avec des moyens, pour nous rudimentaires, architectes et bâtisseurs de l'époque étaient capables, à force de labeur et d'ingéniosité, d'ouvrages prodigieux.

La popularité des monuments a suivi l'influence politique et économique des cités, et la construction d'un élément architectural imposant venait consacrer cette prédominance : Memphis, Éphèse, Halicarnasse, Rhodes, Babylone, Olympie et Alexandrie. De sorte que si le monument était l'emblème de la cité, leurs destins à tous deux étaient inévitablement liés.

Ces sept œuvres étaient : la pyramide de Khéops à Memphis en Égypte, les jardins suspendus de Babylone, la statue de Zeus à Olympie, le temple d'Artémis à Éphèse, le Mausolée d'Halicarnasse, le Colosse de Rhodes et le phare d'Alexandrie. De ces sept « Merveilles », seule subsiste aujourd'hui la pyramide de Khéops.

Et en Suisse ?

La Suisse compte 12 biens inscrits au patrimoine mondial de l'humanité. Parmi eux, la vieille ville de Berne depuis 1983. Fondée au XII^e siècle, la majeure partie de la ville médiévale a conservé son caractère original.



Source: ©UNESCO Récupéré sur : [https://www.unesco.ch/fr/culture/patrimoine-mondial/#~:text=La%20Suisse%20compte%2012%20biens,r%C3%A9gions%20d'une%20beaut%C3%A9%20unique.\(consulté le 22.07.2020\)](https://www.unesco.ch/fr/culture/patrimoine-mondial/#~:text=La%20Suisse%20compte%2012%20biens,r%C3%A9gions%20d'une%20beaut%C3%A9%20unique.(consulté%20le%2022.07.2020))

Enlevé de la liste ?

Un site peut être enlevé de la liste du patrimoine mondial. Le comité du patrimoine mondial a décidé en 2007, pour la première fois depuis que la Convention de 1972 est en vigueur, d'enlever de la liste le sanctuaire de l'oryx arabe (Oman, Orient) parce que les autorités d'Oman ont décidé de réduire de 90% la zone protégée, ce qui enfreint la convention.



Les merveilles du monde moderne

À la suite de la destruction volontaire des statues des Bouddhas géants de Bamiyan en Afghanistan par les talibans, le cinéaste suisse, Bernard Weber, a lancé en 2001 une campagne pour élire sept nouvelles Merveilles. Plus de 200 candidatures étaient enregistrées au départ et plus de 100 millions de votes ont été recueillis. Les 7 monuments les plus votés ont été révélés lors d'une cérémonie à Lisbonne au Portugal le 7 juillet 2007. Cette initiative n'a rien à voir avec l'UNESCO.

1. Colisée de Rome (Italie)
2. Grande Muraille de Chine
3. Taj Mahal (Inde)
4. Cité troglodyte de Pétra (Jordanie)
5. Statue du Christ rédempteur (Brésil)
6. Les ruines incas du Machu Picchu (Pérou)
7. L'ancienne cité maya Chichén Itzá (Mexique)



Les ruines incas du Machu Picchu (Pérou).

Situé à 2430 m d'altitude, dans un site montagneux au milieu d'une forêt tropicale, le Machu Picchu est une création urbaine stupéfiante de l'Empire inca.

Images de la page 2 :

- 1 La grande Mosquée de Djenné - © BluesyPete Récupéré sur : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Malidjenn%C3%A9Mosqu%C3%A9e.JPG> (consulté le 30.06.2020)
- 2 Taj Mahal - © Free-Photos.Pixabay. Récupéré sur : <https://pixabay.com/fr/photos/taj-mahal-inde-monument-1030894/> (consulté le 30.06.2020)
- 3 Rizière - © Deutsch.Pixabay. Récupéré sur : <https://pixabay.com/fr/photos/chine-rizi%C3%A8res-en-terrasses-paysage-694651/> (consulté le 30.06.2020)
- 4 Éducation - © John flanigan.Flickr Récupéré sur : <https://www.flickr.com/photos/82369865/@N00/2443576192> (consulté le 30.06.2020)
- 5 indigène - © UNPhoto.Flickr. Récupéré sur : https://www.flickr.com/photos/un_photo/15318214081/in/photostream/ (consulté le 30.06.2020)
- 6 © Géante Belle-Hélène Steenvoorde.flicker. Récupéré sur : <https://www.flickr.com/photos/geantebellehelene/8698480376> (consulté le 20.07.2020)
- 7 ©James Gordon Récupéré sur : https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Fichier:Buddha_of_Bamiyan.jpg (consulté le 20.07.2020)
- 8 É© UN Women Arab States.Flickr. Récupéré sur : <https://www.flickr.com/photos/unwomenarabstates/48830909137/in/photolist-2hp2b3v-qAscXd-r6Pky-rfTeJN-Zhlyb7-mm99u-dYPZBb-sfm8y-nvpe8-nxstp-nvG9pi-necete-nvoShP-neccJ3-FuJ9Kr-BaGwqh-23Mpp4V-244KdZ9-23Mpp6i-244KdUQ-244KdQ-ntD7bE-Fuj9Sv-TsqhUW-sfr2EF-YZTdYN-2hL1FhD-2hKoCFI-YXE1uY-99Sapy-84QILB-G7Vmri-2gqSjAG-fYVpxG-2hCGWAw-iaDpk9-99Poip-7Lo9TF-2aI2Foc-ZWGeES-21hLYw1-KYzyNB-YXG1Ed-HmgzX-jnbtwrd-2hL59rG-gbTEwS-NK72xm-ntCoptd-nebDXP> (consulté le 20.07.2020)

Images page 3 :

- 1 Copyright - http://www.copyrightfrance.com/hypertext/image_copyright.htm
- 2 Égypte - © Roland Unger. Récupéré sur : <https://commons.wikimedia.org/wiki/File:MallawiMuseum.jpg> (consulté le 22.07.2020)
- 3 Trafic illicite - © mohamed Hassan .Pixabay. Récupéré sur : <https://pixabay.com/fr/illustrations/personnage-de-dessin-anim%C3%A9-id%C3%A9-2934389/> (consulté le 22.07.2020)
- 4 UNESCO - <https://fr.unesco.org/>

Images page 4 :

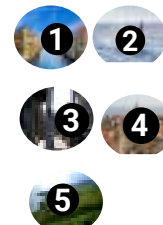
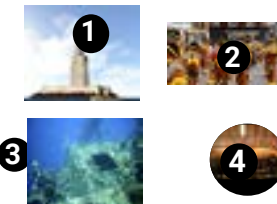
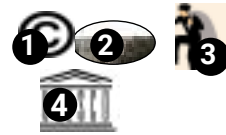
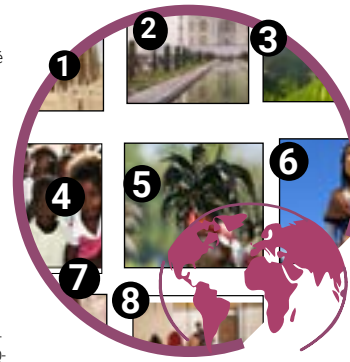
- 1 Phare Alexandrie - © Emad Victor Shenouda Récupéré sur : <https://commons.wikimedia.org/wiki/File:PHAROS2006.jpg> (consulté le 22.07.2020)
- 2 Carnaval - © SofiLayla Récupéré sur : <https://pixabay.com/fr/photos/musique-carnaval-c%C3%A9%C3%A9bration-route-2470194/> (consulté le 25.09.2020)
- 3 Épave - ©joakant.pixabay. Récupéré sur : <https://pixabay.com/fr/photos/%C3%A9pave-de-plong%C3%A9-sous-l-eau-l-eau-1656516/> (consulté 25.09.2020)
- 4 Arts - © Sudplanète Récupéré sur : <http://www.spla.pro/fr/spla-unesco.html> (consulté le 22.07.2020)

Images page 5 :

- 1) © Sudplanète Récupéré sur : <http://www.spla.pro/fr/spla-unesco.html> (consulté le 22.07.2020)
- 2) WIPO - ©WIPO Récupéré sur : https://www.wipo.int/wipo_magazine/fr/2010/02/article_0003.html (consulté le 22.07.2020)
- 3) doCip - ©Docip Récupéré sur : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Docip_Logo_rouge.jpg (consulté le 22.07.2020)
- 4) indigène - © UNPhoto.Flickr. Récupéré sur : https://www.flickr.com/photos/un_photo/15318214081/in/photostream/ (consulté le 30.06.2020)

Images page 6 :

- 1 Venise - ©Gerhard Gellinger.Pixabay Récupéré sur : <https://pixabay.com/fr/photos/venise-l-architecture-canal-l-eau-3130323/> (consulté le 22.07.2020)
- 2 Sanctuaire baleine - ©Free-Photos. Pixaby Récupéré sur : <https://pixabay.com/fr/photos/baleine-%C3%A0-bosse-baleine-marine-1209297/> (consulté le 25.09.2020)
- 3 Angkor - ©Norbert Leroy Récupéré sur : <https://www.flickr.com/photos/145943814@N02/30404733481/in/photolist-NjLcYM-Nh59bu-MuDUbf-MuHKHF-Nsp4v2-NstLcK-Npfuny-Nh7FsJ-MuEnRF-NjNUUR-MuCMGL-N159NL-NsmnEz-N12Ag5-Nh6UcJ-N14JcW-N11AVo-GuDt6R-2h6N9Cz-NsuXSB-NjF9vV-MuF3vJ-MZUYYS-MuCFWU-NperrN-NjPKXZ-Nh6Gah-N12a5o-MutVE6-Np7J9U-Y5isg1-NsoNAT-MutCXt-NjFSFX-MZYGA5-MuHwij-MuKheU-N12kVJ-23nKcXp-PVEbHR-RWQGac-2dk128-2hMBg1m-29bBnF9-TP26QN-2ipjcmg-NjMff8-2ipe8of-2lRnUPn-2jhTH3D> (consulté le 28.09.2020)
- 4 Dubrovnik - ©Zolee1974 Pixaby. Récupéré sur : <https://pixabay.com/fr/photos/dubrovnik-croatie-hrvatska-adria-3587679/> (consulté le 25.09.2020)
- 5 Vignes de Lavaux - ©Earth explorer Récupéré sur : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:View_from_the_Lavaux.jpg (consulté le 22.07.2020)



Images page 7 :

- 1 Fête des Morts - ©Darvin Santos. Pixabay Récupéré sur : <https://pixabay.com/fr/photos/jour-des-morts-mexique-cr%C3%A2ne-568012/> (consulté le 22.07.2020)
- 2 © International Organization for Standardization Récupéré sur : [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:ISO_Logo_\(Red_square\).svg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:ISO_Logo_(Red_square).svg) (consulté le 22.07.2020)
- 3 UNESCO, drapeau bleu - http://portal.unesco.org/culture/fr/ev.php-URL_ID=36887&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

Images page 8 :

- 1 UNESCO, drapeau bleu - http://portal.unesco.org/culture/fr/ev.php-URL_ID=36887&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html
- 2 Venise. ©Hervé Simon. Flickr. Récupéré sur : <https://www.flickr.com/photos/125601701@N03/24697116070/in/photolist-DCpbb3-UZ8GpX-23Pn8ei-QxsGMX-GmjUjX-E2p82-czVvJE-YxP8X-iquitma-23t7sYQ-f3FVWHK-f5Fe4j-2a9TnGS-CxXyR6-oLia9q-f5obLQ-f5yJL5-f392vH-fz5MPE-f392u6-f3YJHS-f6m9QN-f36M1p-f3jKCs-2j8Zu1B-2j2bEix-2j8qYiv-bNNDhF-2j9XFrT-2j87ua2-fd6iRD-iquaST-ifuQW1-f4aAUJ-74pCxL-qWnkuX-hbQnY8-25nNjnj-9FfNKH-gq93VJ-VArfUK-f4kcw6-2hxPN9j-HT1tiV-f4AQ5-f3625V-fDJHnu-2j8Hf6a-2h7MXVa-2h3CxxM> (consulté le 28.09.2020)
- 3 Arche. ©Fondation eduki (avril 2019)

Images page 9 :

- 1 Vieille ville de Berne - ©Čeština.Pixabay Récupéré sur : <https://pixabay.com/fr/photos/berne-suisse-rivi%C3%A8re-pont-toit-1455139/> (consulté le 22.07.2020)
- 2 UNESCO - © Josh More.Flickr Récupéré sur : <https://www.flickr.com/photos/guppiecat/8590642049/in/photolist-xjm9qN-xmExdT-vfg7s-YxyDj4-e68hri-ngqKVK-fGqE1i-e68hA6-qQHSsz-fGHaXA-rG1G1e-qFpBtj-aNiixP-e6dWHf-jZ6M-e6dVp1-ngqcTi-fyUa3a-H3K5-FsvkH8-bWn1o-e6dWb5-hRTsaV-5j6Nuk-e6dWuh-YxyDoT-dT6Nv2-dsskBg-dss6Lf-ZvXsuW-dsrXSD-op12wN-paUQM-u-e6dVbG-sN6ujX-e68JH-sN6tDi-dssx3C-rR5R3S-5vpjv3-svCxcV-PULEky-qHwHY2-NUb7Kr-r3WYEe-svCwLp-q92td-Y9n3uU-sMTAYQ-xjm9nb/> (consulté le 22.07.2020)
- 3 Machu Pichu ©4758892 Pixaby. Récupéré sur : <https://pixabay.com/fr/photos/p%C3%A9rou-montagnes-machu-picchu-2135770/> (consulté le 28.09.2020)



Réalisation : Lou Denisart, Anaïs Rivas, Theni Alexiou et Daniela Ruchti Sanchez, Sarah Vallon, Laure Bacchiocchi.
Dernière actualisation : Novembre 2020